

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Eche 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

La Légion d'Honneur aux laquais

TUNIS, LE 19 FÉVRIER 1903

La Légion d'Honneur AUX LAQUAIS

M. Pichon prend réellement ses compatriotes pour de véritables cruches.

Car ce n'est pas, comme il l'a déclaré, pour aller arrêter les dernières dispositions à prendre en vue du voyage de M. Loubet en Tunisie qu'il s'est rendu à Paris, puisque les Commandants Reibell et Fraysse, de la maison militaire du Président de la République, et MM. Hennion et Lafortcade, Commissaires spéciaux de la sûreté de Paris, viennent d'arriver à Alger.

De cette ville, ces messieurs doivent venir à Tunis où, de concert avec le délégué à la Résidence, ils arrêteront les détails du voyage.

Cette question étant réglée à Tunis pourquoi le Rési lent est-il allé à Paris en un moment où sa présence pourrait être nécessaire puisque la réception doit se faire aux frais du Gouvernement et qu'il est le grand dispensateur des deniers publics et des croix du Nichan qu'il sème très royalement en véritable prodigue ?

Voilà ce que les esprits se sont demandé ?

Eh ! bien, veut-on savoir pourquoi M. Pichon s'est rendu à Paris ?

C'est parce que ses propositions pour la Légion d'honneur n'ont pas été acceptées et comme il comprend que le rejet de certaines croix serait un coup qu'il croit terrible pour lui, il a pris dare dare le paquebot pour aller soutenir ses insoutenables propositions.

Seulement, il a compté sans son hôte, car il est des décorations qui jureraient sur certaines poitrines.

S'il ne connaît pas encore son monde tunisien, il n'a qu'à se faire passer certains dossiers qui l'édifieront amplement sur le compte de certains de ses valets les plus plats et les plus vils qu'il dit honorer de son amitié alors qu'il n'a probablement pour eux qu'une triste estime de circonstance.

Comment pourrait-il en être autrement quand il voit ces personnages passant pour influents attraper des lumbagos à force de genuflections. Aussi doit-il mettre dans le même sac cette colonie de chienlits qu'on couvre, cependant, de fleurs pour donner le change.

Eh, bien ! il se trompe. Il y a en Tunisie, grâce à Dieu, des hommes irréprochables, franchement républicains, honorant leur pays, mais à qui il répugne de passer leur temps pliés en deux devant le maître du jour. Ces modestes, ne demandent rien à la République qu'ils servent, pourtant, en bons et fidèles républicains sans chercher ni croix ni honneurs. C'est pourtant à eux que doivent aller les petits bouts de ruban rouge que M. Loubet distribuera sur son passage...

Aussi, nous espérons fermement, que M. Pichon sera prié par ses chefs hiérarchiques, le Ministre des affaires étrangères, et plus haut, le Président de la République, de rengainer vite ses propositions pour certaines croix qui seraient un vrai scandale public et provoqueraient dans la presse de la Métropole, un véritable tolle.

On a trop médité de la Légion d'Honneur pour de gaité de cœur la faire encore traîner dans la boue par l'admission de gens indignes d'y entrer....

Em. LACROIX.

Les excitations à la chouannerie sicilienne par la Dépêche Tunisienne et la Tunisie Française, que nous avons été seul à dénoncer, comment à porter leurs fruits et prennent la tournure d'une véritable conspiration.

Comment la Dépêche a-t-elle osé reproduire, sans le relever comme il convient, l'article de l'Union du 15 février où se trouve le passage comminatoire suivant :

Est-ce qu'on s' imagine par hasard que les italiens ne sont que des ilôtes dont on peut disposer à sa guise sans crainte de révolte ?

C'est ce que nous allons voir.

Le tout était de placer habilement le mot et susciter l'idée de révolte sans se faire pincer.

Cette provocation que nos bons rapports avec l'Union et nos sentiments de justice envers les Italiens n'empêcheront pas d'appeler indécente et inepte, vient à propos de bottes et du rapport Flandin, qui proposait, dans la forme ridicule

adéquat à son auteur, de transformer les siciliens en tunisiens.

Nous avions assez vertement expédié nous-même cette idée saugrenue, pour que l'Union se dispensât de sonner le tocsin parmi ses compatriotes.

Si elle l'a fait, — avec une hypocrisie et un sangfroid des plus évidents, — c'est que cela correspond à un complot.

Ce complot consiste à intimider le Gouvernement central par l'épouvantail sicilien, dans la question de laïcisation des écoles.

La Dépêche qui, avec la Tunisie Vendéenne est l'âme damnée des congrégations, auxquelles le crime de haute trahison coûte d'autant moins qu'elle n'ont pas de patrie la Dépêche, disons-nous, avait cru jouer impunément de l'appel à l'étranger.

Nous y avons mis le holà ! Elle a cru tourner la difficulté en faisant cuisiner ses articles par l'Union — articles dits à ricochets — qu'elle reproduit ensuite, sans risques.

Sans risques ? — C'est ce qui reste à savoir.

Si la Résidence n'y met pas bon ordre tout de suite, c'est elle que nous en rendrons responsable à la première occasion.

Pas un mot de plus, pour aujourd'hui.

VIVE BIBI !

Et Bibi c'est moi !

Tel est le cri du cœur que M. de Carnières a délayé dans trois colonnes et demie de son canard, qui pour la circonstance est un paon, ce qui ne le sort pas de la basse-cour et nous prouve une fois de plus, que Grand Pan n'est pas mort.

Cette hypertrophie du moi que le premier moutardier du Résident nous donne pour une hypertrophie du cœur, est en réalité sa seule affection. Dieu soit loué. Elle ne siège que dans le cerveau.

Figurez-vous que sentant les colons lui glisser des doigts, il a cru nécessaire de faire une tournée pastorale de pacification à travers les centres hérétiques et que dans la relation de ce déplacement il se donne des airs de Souverain Pontife — et quel pontife ! — acclamé par ses loyaux, féaux et dévots sujets, qui n'attendaient plus que Saint Victor pour acquiescer à la foi.

Ce n'est d'un bout à l'autre qu'une orgie de je et de moi du mégalomane arrivé à son apogée par l'inconcevable et ridicule ingénuité d'un résident de passage.

Il s'abaisse jusqu'à tricher par la typographie en reproduisant comme mot d'ordre des colons, cette abjecté et ambiguë flagornerie de l'un d'eux : *Vive la Tunisie Française !* Il imprime Française avec un grand F pour avertir les dissidents de l'identité de son canard avec la domination française de ce pays. C'est la répétition de l'équivoque du Grand U et du petit U. En réalité, il ne s'abaisse pas, c'est nous qui nous abaissons.

Au moins ne le ferons-nous pas sans avoir dirigé la bonne et juste douche sur cette sarabande de toqués.

Quelle est la comédie que joue M. de Carnières ?

Il court après ses troupes indisciplinées qui se disloquent.

Pourquoi se disloquent-elles ? C'est qu'il est devenu impuissant à

satisfaire aux appétits qu'il a excités pour renchérir sur tous ses concurrents. C'est grâce à leurs suffrages, à leur cohésion qu'il a pu terroriser la Chambre de Commerce et le 3^e Collège et se les annexer pour ensuite dominer le Résident.

Et après ?

Après — semblable, une fois par hasard, à la plus belle fille du monde, M. Pichon n'a donné que ce qu'il a pu. Or, ce qu'il peut est à cent lieues de ce que M. de Carnières a fait miroiter aux yeux plus gros que le ventre de ses partisans. De là le déficit.

Alors ceux-ci ne voient plus qu'un mandataire assoiffé d'honneurs, de popularité, ivre d'orgueil et épre à la décoration. Et ils cherchent logiquement à passer par dessus sa tête.

En réalité, M. de Carnières exploite son ascendant sur les colons pour s'imposer à M. Pichon et celui sur M. Pichon pour s'imposer aux colons. Il n'a oublié qu'un facteur dans son opération. C'est la somme des faveurs distribuables qui a un terme. Il a brûlé la chandelle par les deux bouts.

Et là voilà à celui de son rouleau avant d'avoir atteint le ruban. Bizerter lui a déjà claqué dans la main. Tebourba s'émancipe par son organe mensuel. Son autorité va s'émiettant partout. Ses rivaux agrariens relèvent la tête. D'autre part les républicains menacés mobilisent redoutablement et agissent sur M. Pichon par Paris, qui est plus fort que Goubellat.

C'est donc bel et bien le crépuscule du demi-dieu.

Il aura beau crier : *Vive la République* à propos de bottes, c'est comme s'il chantait. Il s'est rendu indécourageable et la moindre perspective d'une pareille distinction serait le signal des plus véhémentes protestations. Il n'a fait à ce pays que du mal. Il a démoralisé l'opinion par le triomphe du servilisme, corrompu les corps élus par la peur et par ses sophismes audacieux, ébranlé l'administration par l'intimidation qu'il a pas reculé devant le prétoire, il a chambré le Résident et désorganisé le budget par la cupidité de ses partisans.

Pour de pareils services il n'y a qu'une décoration : celle qu'on porte au front.

Nous avons cru jusqu'ici, que la présence d'un haut fonctionnaire au Casino avait pour but d'y surveiller l'ordre et la décence.

Nous ignorions que cette qualité lui permettait d'y passer la soirée dans les coulisses avec le souci majeur d'y acquiescer une réputation de chaud lapin et de petit chéri des danseuses.

Le tout n'est pas d'être revêtu d'une dignité officielle. En être imprégné a aussi son prix.

Nos Echos

Mise à la virgule

Notre confrère quotidien met le public en garde contre les bruits fâcheux répandus dans le but évident de nuire à la situation commerciale de quelques-uns de nos plus gros commerçants.

Pourquoi but évident de nuire ?

Si notre confrère connaît des noms de personnes injustement mises en avant il a parfaitement raison d'agir de la sorte mais il ne devrait pas prendre une défense générale sans être bien certain — et le peut-on jamais ? — que personne ne branle dans le manche avec un

suçoir comme celui que nous possédons ?

Qu'en saurait-il ?

Et prétendrait-il connaître ce qui bout dans la marmite de chacun ?

Bien que notre service de reportage soit aussi bien organisé que le sien nous n'avons pas cette prétention.

Ce serait donc très fort de sa part.

S'il arrivait une déconfiture, quelle qu'elle soit — il y en a tant l'année dernière — le public ne pourrait que lui en attribuer une part de responsabilité.

Gardons-nous donc, confrère, de ces mises à la virgule.

Nous félicitons la Direction des Travaux Publics de la création du laboratoire de biologie marine à Sfax, en vue d'étudier la science nouvelle de la spongioculture.

On sait que les éponges peuvent être multipliées artificiellement par bouturage ou plus exactement par segmentation.

Un laboratoire existe déjà à Fiume et a produit des résultats. C'est dire quelle source de prospérité peut devenir celui de Sfax — nous espérons qu'on ne lui ménagera pas les crédits, le manque d'argent étant le choléra des labo, au point que le métier des directeurs est généralement d'y manger leurs émoluments.

Ne pourrait-on pas, par la même occasion, y adjoindre une section maréologique avec aquarium ?

Attirez les savants, si vous voulez vous enrichir et couvrez-les d'or !

Jusqu'ou, mon dieu, ira le larbinisme de certains confrères pour oser écrire qu'une foule énorme avait tenu à aller saluer le Résident et madame Pichon à leur départ pour France ?

Il y avait à peu près une cinquantaine de personnes, comme foule évidemment c'est énorme.

Et si nous déduisons le personnel de la Résidence et celui du contrôle, les militaires et les bonnes d'enfants, les journalistes et certains fonctionnaires, M. Léal n'a certainement pas dû être obligé d'établir un service d'ordre pour empêcher la cohue.

Notre collaborateur M. Jacques Bahar, appelé à Paris pour affaires personnelles, s'embarque aujourd'hui pour la France.

Il nous adressera pendant sa courte absence, des correspondances régulières.

Nous avons reçu les deux premiers numéros d'un nouveau confrère le *Socialiste Algérien* paraissant à Constantine.

Bonne chance et longue vie.

Les cas de conversion au judaïsme sont assez rares pour les passer sous silence.

Un musicien italien, de notre Casino Municipal, vient de subir l'opération du sécateur pour convoler en

justes noces avec une charmante jeune femme d'origine juive.

L'opération en question n'était pas la condition *sine qua non* pour obtenir la main de la fiancée mais le futur époux a voulu donner par cet acte la preuve de son profond amour.

Seulement il a commis une gaffe. En effet le *Talmud* faisant allusion à ce qu'il n'a plus dit : *La juive qui a goûté du chrétien, ne veut plus de juif.*

C'aura été une fausse coupe.

La *Dépêche* annonce que M. Pichon a emporté dans sa valise la liste des propositions pour la Légion d'Honneur à soumettre au Président de la République à l'occasion de son voyage en Tunisie.

Nous pouvons certifier qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents contre cette gueuse de République que Victor — rien de de Carnières — devrait ficher à bas langage ordinaire du clan.

M. Fouquet, directeur de l'Imprimerie de l'Association Ouvrière nous fait part du mariage de sa fille Eugénie avec M. Julien Gûndon, qui aura lieu demain samedi.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Il vient de s'ouvrir Rue d'Espagne 14, dans le passage, une épicerie coopérative, sous le nom d'*Épargne Tunisienne*. Le prix de revient des denrées n'est majoré que d'une légère fraction et les bénéfices sont intégralement répartis entre les clients qui, moyennant une cotisation unique de 5 francs deviennent co-associés.

M. Dubourdieu, sous-directeur des Finances, est nommé directeur en remplacement de M. Ducroquet qui a pris sa retraite.

Nous applaudirions très volontiers à la nomination de M. Dubourdieu si nous n'avions la crainte de le voir suivre les errements de son prédécesseur qui à Bou R'mada emporte les malédictions des contribuables.

Si nos craintes sont chimériques M. Dubourdieu nous trouvera au premier rang pour reconnaître notre erreur et lui rendre justice.

M. Marguerite, un fonctionnaire dont la modestie doit égaler celle de la violette car nous ne le connaissons pas, est nommé sous-directeur en remplacement de M. Dubourdieu.

Ce fonctionnaire ne pourra que s'inspirer des idées de son chef.

Le Gouvernement ne ferait pas mal de régler au plus tôt le grave problème de l'*Ouensa* et cela dans l'intérêt supérieur de la santé publique.

Ces jours-ci, la femme d'un sympathique fonctionnaire se cassa la jambe. Son mari, accouru chez un médecin connu, se voit répondre qu'il est en consultation et qu'en fait d'urgence il ne pourra voler au secours de la malheureuse blessée que dans trois heures.

Mais pendant l'attente, le mari avait involontairement entendu le diafoirous discuter passionnément la question de l'*Ouensa* et dauber sur les députés algériens.

Nous convenons avec ce disciple de Galien, — celui qui s'obstine à dire : non ! — que la politique de M. Thomson a de quoi nous casser bras et jambes. Mais ces fractures exigeaient tout de même moins d'empressement que celle de la patiente.

Nous retenons ce bon Samaritain pour le jour où il fauilera son nom dans quelque œuvre de réclame philanthropique.

En attendant, complimentons M. le Docteur Bertholon qui, appelé à sa place, fit très louablement son devoir.

Charité bien phosphatée commence par soi-même.

Ou un journal a assez de crédit auprès de ses lecteurs pour en obtenir des secours au profit d'une infortune discrète, — et alors sa parole suffit.

Ou bien il ne l'a pas, et alors, il montre le bout de l'oreille en corsant son appel d'impertinences et de menaces d'esclandre lancées à des tiers ?

Et tout cela, pour extorquer une capitulation de conscience à un homme d'honneur !

Bals Populaires

C'est à partir de samedi qu'auront lieu les bals de la Gare Française sirenommés pour leur gaité entraînante et le bon ton que la société la *Chorale* a su lui imprimer.

Ces divertissements bien français sont toujours très goûtés par notre population.

De plus cette Société se dispose à primer les beaux costumes.

L'entrée est fixée à 50 centimes par cavalier, libre pour les dames.

Une Mine d'Or en Tunisie

LA DEJEANNEFONTEIN

Lorsque dans un de nos derniers numéros nous mentionnâmes incidemment le chiffre fabuleux des bénéfices du Receveur général des Finances M. Dejeanne, plusieurs de nos lecteurs levèrent les bras au ciel et nous taxèrent d'exagération et de parti-pris.

La *Dépêche Tunisienne* eut beau devancer et confirmer nos allégations, rien n'y fit.

Comment admettre, disait-on, qu'un fonctionnaire très ordinaire, dans une fonction rétribuée en France par 6.000 francs et au plus 10.000 puisse, en ce pauvre pays, où le chétif budgétillon oblige à rogner dur sur les plus petits employés, où des gens recommandés par le Résident lui-même et amenés par lui, ne peuvent être casés, faute de crédits, comment un fonctionnaire obscur peut-il gagner la somme pharamineuse de cent trente mille francs par an ?

« On a pu voir, continuait-on, un lancier égaré dans le 3^e Dragons, et la légende raconte qu'un des naufragés de la *Méduse*, astucieux et débrouillard trouvait moyen de manger des œufs brouillés aux truffes en cachette de ses co-sinistrés, mais quand vous nous racontez qu'un requin peut nager *incognito* emmi un banc de sardines, nous avons toutes les peines du monde à ne pas vous traiter de plaisantin. » Voyons si c'est vrai.

Disons de suite que la documentation de ce chiffre de cent trente mille francs ou davantage, est des plus laborieuses, le principal intéressé étant *ininterviewable* par définition.

C'est un secret plus étroitement gardé que les mystères d'Isis, d'Eleusis et même que le contenu de l'Arche Sainte lequel ne devait consister en réalité, qu'en la comptabilité secrète et fictive de Moïse.

Le Résident lui-même est logé à l'enseigne des plus profanes, ainsi que le Ministre des Affaires Étrangères et le Parlement — car jamais celui-ci n'a pu obtenir l'envoi d'un inspecteur des Finances en Tunisie.

Inutile d'ajouter que si le Résident voulait être éclairé, il ne pourrait que s'adresser hiérarchiquement au Directeur des Finances M. Dubourdieu, beau-frère de M. Dejeanne, double qualité pour dire le chiffre exact, à un sou près.

On ne sera pas très surpris, dès lors, de n'en trouver ici qu'une partie, dont chacun, en revanche, peut contrôler la sincérité.

On sait que le Receveur n'est pas un fonctionnaire rétribué dans le sens propre.

C'est un fermier général des re-

cettes, un entrepreneur à forfait. Il ne touche qu'une remise.

Cette remise est fixée par décret du 20 Octobre 1884 que tout le monde peut vérifier dans le *Sebut* le *Bompard*, le *Zeys*, ou l'*Officiel*.

Le Receveur touche net

1 1/2 0/0	sur 1 mil. de piastres:	54,000 fr.
0.75 0/0	« 5 « «	22,500
0.50 0/0	« 5 « «	15,000
0.25 0/0	« 5 « «	7,500
0.10 0/0	sur le surplus soit environ 7 millions de frs.	7,000

Total en francs 106,000

Il commence par toucher ces 106.000 francs, sans aucun risque ni responsabilité. Ainsi un percepteur de l'intérieur mange la grenouille sur laquelle le Receveur général a déjà prélevé sa remise, c'est l'Etat qui supporte toute la perte, mais lui, ne restitue pas la remise.

De la sorte, les actions du *Dejeannefontein* sont à l'abri des fluctuations de la Bourse et de la politique de Chamberlain.

C'est en vain que vous cherchiez le chiffre de ces bénéfices dans le budget. Car chose extraordinaire, ce budget géré par une grande nation européenne, des mieux organisées comme comptabilité publique, est plus mal tenu qu'une comptabilité de femme de ménage. On n'y inscrit les rentrées que déduction faite des frais de perception. Le budget peut s'enfler à cent millions, un employé valant au plus 6.000 francs, mais habilement embusqué, peut gagner un million par an, sans que personne n'en sache ni n'en puisse savoir un traitre mot.

Mais retenez vos étonnements.

Au budget des dépenses section V, article 12, figure cette rubrique : *Remise au Receveur Général des Finances et aux gestionnaires des fonds de réserve pour gestion et service de la Trésorerie fr. 82.000.*

Cette rémunération est accordée au Receveur et aux fonctionnaires d'autres administrations assumant le service de la Trésorerie dans l'intérieur.

En vertu de quel décret cette somme est-elle inscrite au budget? Toutes nos recherches n'ont pu l'élucider et si quelque lecteur voulait bien nous mettre sur la piste, nous lui en saurions gré.

Combien le Receveur touche-t-il sur cette indemnité? C'est un mystère.

La base d'évaluation la plus sûre est que Tunis donnant lieu à un mouvement de fonds égal à celui de toutes les autres villes de la Régence — chose connue — le Receveur encaisse directement de ce fait, la moitié de la remise totale, soit francs 41.000.

A t-il une part dans l'indemnité des autres? Ce n'est pas facile à découvrir et nous l'en tiendrons quitte.

Donc 106.000 plus 41.000 font, en attendant, 147.000 francs Continuons.

A la section 3, art 9 du budget des dépenses figure un chiffre de 22.000 francs pour le service en France de la Dette Tunisienne. C'est le Receveur d'ici qui en est chargé et c'est lui qui paye les commissions aux banquiers de France.

Combien lui reste-t-il de bénéfices là-dessus ?

Préférez-vous qu'il travaille pour l'amour de l'art? Alors ne marquons rien du tout.

Continuons.

Il existe une coutume bizarre en matière de finances tunisiennes. Jadis, tous les impôts de l'intérieur étaient dirigés sur Tunis. Cela nécessitait des frais de transports de fonds que les caïds ajoutaient aux sommes versées. C'était à leurs frais. Ils se rattrapaient sur le contribuable, bien entendu. Cette saïne tradition fut pieusement recueillie par notre administration et les caïds continuent à verser les

frais d'envoi, à se rattraper sur les contribuables et le Receveur à recueillir.

Bien entendu, l'argent reste sur place, mais les frais d'envoi vont au Receveur.

Ces petits ruisseaux additionnés forment la rivière que nous avons sondée à plusieurs endroits et qui ne représente que la bagatelle minima de francs 10.000. Soit: 147.000 plus 10.000 font 157.000 francs.

Continuons.

Il existe une caisse de prévoyance des fonctionnaires et chacun d'eux a son compte chez le Receveur qui en gère les fonds. Il touche de ce chef une indemnité de un franc par compte. Cela fait-il 2000, 3000 ou moins par an? Bast! ne nous attendons pas à ces misères. Faisons-lui en grâce et ne marquons rien du tout.

Continuons.

Le Receveur qui partout n'est que fonctionnaire, est ici, en outre, un banquier. Il fait donc des opérations de banque. Ayant des caisses-succursales dans l'intérieur il est mieux placé que les banques pour délivrer des chèques, des lettres de crédit, des bons de caisse et des mandats télégraphiques pour de fortes sommes.

Pendant la campagne des céréales, notamment, où c'est le colon qui draine le numéraire des villes, les mouvements de fonds sont considérables. Les banques elles-mêmes, recourent au Receveur, et bien entendu, les acheteurs de grains.

La commission que prélève le Receveur sur ces opérations est de 1/2 0/0 sur les sommes importantes et de 1 0/0 sur le menu. Il a sur place des rabatteurs de chèques et courtiers qui touchent là-dessus, une commission de 1/10 pour mille. Combien le Receveur y gagne-t-il globalement ?

Nous n'avons pas son chiffre, mais nous avons celui qui gagnait son prédécesseur le Caïd Eliahou il y a seize ans. Ce chiffre était de 50.000 francs. C'est ce bénéfice que le Caïd consacrait traditionnellement à l'entretien de sa famille de soixante personnes.

Nous n'aurons pas la cruauté d'en proportionner la plus-value à l'augmentation de la production des céréales depuis seize ans. On peut s'y amuser.

Tenons-nous en au vieux chiffre. Soit : 157.000 plus 50.000 font 207.000 francs.

Ouf!

Passons aux frais généraux. Car chose inconcevable, ils sont à sa charge.

Ces frais se montent annuellement « au plus grand maximum » comme on dit dans la couture, à la somme de 40.000 francs dans lesquels les imprimés figurent pour 5.000 francs.

Le bénéfice net du Receveur est donc, par les chiffres minima précités, en négligeant ce que nous savons et probablement ce que nous ignorons, d'un total rond de : Cent soixante-dix mille francs qui ne doivent rien à personne, sinon des éclaircissements à l'opinion publique.

Et cela dure, absolument ignoré depuis quinze ans, de sorte que la mine d'or du Receveur a produit depuis cette époque, un dividende total de

Deux millions cinq cent cinquante mille francs.

Si vous rencontrez par hasard un passant à la barbe peu cardée, au visage de fabricant adroit au port de dais, coiffé d'un chapeau qu'attend l'épouvantail, jaquette sur le retour, pantalon dénonciateur des genoux, talons en fausse équerre — cet homme sera M. le Receveur Général qui, à l'abri de ces savantes apparences, a réussi à se faire 170.000 francs par an depuis quinze ans...

JACQUEUS BAHAR

LE COMLOT MAGNIFIQUE

Nous savons tous que la *commission de colonisation* n'est qu'un de ces nombreux expédients dont usent les mauvais gouvernements aux abois, pour se soustraire aux réformes pressantes et duper la patience publique.

Mais le musée de figures de cire que le Résident fait présider par son délégué à la tête de bois, à une autre conséquence sinon un autre but : c'est de tuer bel et bien la Presse Tunisienne.

A quoi bon s'occuper désormais d'intérêts généraux puisque tous les problèmes ont été accaparés par ce panier à bêtises devenu panier à papiers ?

Quelle opinion que vous formuliez quel que critique que vous articuliez, — tout ne servira qu'à faire l'éducation politique de conscrits.

De notre rôle de maîtres, nous passons à celui de domestiques de gens dont nous avons d'autant moins à apprendre, qu'ils n'ont jamais rien appris eux-mêmes.

Si M. Pichon l'avait fait exprès, notre instinct polémique le céderait volontiers à notre sens artistique et nous trouverions fort joli ce tour canaille.

Mais ces roueries de virtuose ne sont pas de son répertoire. Toutefois, le résultat une fois visible, même à ses yeux, il pourrait être tenté de profiter du discrédit où son innocente main nous aurait plongés,

En cela, il se ferait du tort. Aussi indigne que soit une presse — et l'attitude de la nôtre dans l'affaire du cautionnement n'a pas obscurci la réputation d'Artaban — il faut toujours la traiter mieux qu'elle ne le mérite, quitte à l'obliger à se hausser à ce traitement. Car la presse c'est le public et il y a toujours plus d'honneur pour un gouvernement à régner sur des hommes libres que sur des esclaves et des brutes.

En ravissant à la presse tous ses devoirs, qui sont d'être le seul forum des affaires publiques et cela après lui avoir ravi tout ses droits, M. Pichon a commis une lourde faute qui se retournera toute contre lui, par la simple mécanique des événements.

La presse ne sent encore rien parce qu'elle n'est dans la tinette que jusqu'au cou.

Mais prenez garde que ça ne lui arrive au nez ! Elle est capable de s'en apercevoir — et, tremblez ! — d'opérer une sortie offensive.

Ce que nous en disons n'est inspiré bien entendu, que par un souci de dignité professionnelle. Car nous sommes loin de nous sentir personnellement menacé. Mais le prestige et l'autorité de toute la presse, ne nous tient pas moins à cœur.

Ils n'y croient pas !

Nous avons dit dans notre dernier numéro à la Municipalité :

« Vous êtes disposés à dépenser 140.000 francs pour un monument sans la moindre valeur artistique.

Nous vous offrons un monument imposant, qui aura les suffrages de tous les gens de goût et vous gardez vos 140.000 francs.

En voulez-vous ?

Cette proposition n'a pas laissé de sourire à bon nombre de conseillers.

Mais comme ils n'en voient pas le joint, ils ne croient pas à son sérieux et redoutent une offre de gascon.

Et d'abord, nous n'avons jamais mystifié personne. Nous n'avons comme ennemis que ceux qui se sont embourbés dans leurs propres filets.

Ensuite, le premier attrapé ce serait nous. Car en l'espèce il y aurait un abus de confiance.

En nous adressant à la Municipalité nous parlons en réalité à nos citoyens. A moins d'être un Tabarin professionnel ou un Mangin, on doit, quelque opinion philosophique que l'on ait du public, ne lui parler qu'avec respect.

Si notre façon d'offrir sort des usages, c'est que nous n'avons ni ne pouvons avoir le moindre profit dans la combinaison, chose encore plus étrangère aux usages. Nous n'avons donc pas à monter l'escalier des solliciteurs.

C'est nous, au contraire qui avons droit à des garanties contre la goujaterie administrative traditionnelle.

Nos idées ne sont pas des lubies de poivrot, mais le fruit du travail honnête, de l'étude et de l'expérience. Ce sont des valeurs qui, en Angleterre et en Amérique se paient très cher et que notre dignité ne nous permet pas de semer le nez des cochons.

Nous en avons fait l'expérience avec maintes administrations—c'est assez. Nous ne faisons d'exception que pour les Travaux Publics, certain d'y trouver des hommes droits et de bonne société et non des sous-mufles qui comme ailleurs ne voient dans des questions d'affaires que des occasions à revanche politique.

Que la Municipalité soit dans cet état d'âme ou non, nous l'ignorons. C'est à elle à le manifester et non à nous à le rechercher à nos risques.

La procédure la plus simple et la plus honorable est donc qu'un conseiller demande la prise en considération de l'offre et y soit délégué avec un ou deux de ses collègues pour recevoir de nous un mémoire que, convaincus ou non, ils devront soumettre à la discussion du Conseil.

Après cela le rejet ou l'adoption nous sont indifférents. Nous n'avons pas la prétention de nous imposer. Nous n'avons que le droit d'exiger des garanties contre l'étouffement prémédité dans l'ombre des complots.

J. B.

La vraie colonisation

II

L'auteur de l'Exposé de Colonisation énumérant les erreurs, escorte ordinaire de nos entreprises coloniales, en arrive à critiquer l'engouement pour les mines.

En peu de mots, il éclaire les inconvénients de ces rués d'aventuriers sans éducation technique, dilapidant des fortunes à tort et à travers et dérivant les méthodes colonisatrices des esprits rassis.

A ce point, nous serions tenté de nous séparer de l'auteur.

La fièvre minière est-elle un phénomène pathologique ou physiologique des nations colonisatrices ?

La réponse sera fournie par une autre question : Est-elle évitable par la législation ou non ? Elle ne l'est pas. Elle est donc physiologique comme la dentition chez les enfants et les douleurs de la parturition chez la femme.

A quoi sont dus les déboires ? A l'empirisme. L'empirisme est vaincu par la science. Vulgarisez l'art et la science de la prospection et de l'exploitation des mines. Que l'Etat mette des manuels au concours, les répande à profusion en toutes langues et convertisse en système raisonné cette tendance hasardeuse désordonnée.

Car on ne pourra jamais amortir cette illusion de l'homme social qui dans le minerai voit déjà le métal laminé, tréfilé et coté. Cette parabole décrite vers des bonheurs lointains et hypothétiques, par dessus des invisibles aléas réels, est une forme de la poésie éternelle. N'y touchons que

pour lui communiquer la conscience et la logique, et respectons son énergie de prime-saut. N'est-ce pas à ces poètes que l'humanité doit ses découvertes et ses progrès ? La fascination de la pierre philosophale n'a-t-elle pas ouvert les voies à la chimie moderne ? Berthelot n'a-t-il pas cueilli ses plus puissantes suggestions et ses meilleures découvertes chez les alchimistes ? L'inventeur de la poudre ne cherchait-il pas l'or lorsqu'il faillit sauter avec son invention ? Mais s'il ne réalisa pas le Grand-Euvre des adeptes, au moins accompli-il celui de ruiner la chevalerie, de faire du manant l'égal du noble par le tromblon et d'acheminer la libération du genre humain.

De même, les chercheurs de mines d'aujourd'hui et d'ici, ne découvrent pas tout ce qu'il cherchent. Mais ce n'est que par ces pionniers, ces enfants perdus de la civilisation que, les cerveaux plus pondérés apprennent la topographie d'une région, le régime de ses eaux, la fertilité de son sol. Qu'une mine sur cent réussisse, et la voie ferrée qu'elle peut payer, desservira maintes contrées agricoles qui sans elles eussent végété ignorées et pauvres.

**

L'auteur aborde après ce sujet le problème le plus troublant de toute colonisation : la politique générale à observer envers les indigènes

Faut-il prendre les indigènes pour ce qu'ils sont ou en faire ce que nous sommes ?

Ici, l'auteur semble entrer dans une contradiction avec lui-même et en outre, préconiser deux méthodes antagonistes.

En effet, il combat ce qu'il appelle notre idéalisme dogmatique, la communication aux populations autochtones de notre idéal social européen, la propagation de notre langue, en somme, l'assimilation morale.

Mais plus loin, il insiste fortement sur la nécessité de faire des indigènes des consommateurs de nos produits, — donc de nous les assimiler économiquement.

Nous allons vérifier tout à l'heure si l'assimilation économique est séparable de l'assimilation morale.

En attendant, fixons la seconde contradiction.

Il recommande, disons-nous, de laisser aux indigènes leurs institutions, leurs coutumes et leurs conceptions sociales. Mais plus loin, il dénie aux colons toute qualité pour diriger les destinées des colonies et il en réserve le privilège à la Métropole.

Or, à notre sens, seuls les colons ont profité à maintenir les indigènes dans leurs traditions.

Par contre, la Métropole a un intérêt majeur à les en détacher.

Si donc la Métropole veut traiter les indigènes pour ce qu'ils sont, elle ne fait plus que prendre la remorque des colons.

Et alors que devient la doctrine n° 2 qui lui laisse l'initiative ?

Mais si elle entend la conserver, elle ne peut éviter de hausser les indigènes à ses propres conceptions qui font sa raison d'être européenne.

Et alors que devient la doctrine n° 1 qui réclame la coexistence des deux civilisations, le dualisme moral ?

Il faut opter.

Nous entrons ainsi dans le vif du grand problème colonial.

J. B.

Chronique locale et régionale

BIZERTE

La Chambre de Commerce a procédé, mardi, à l'élection de son bureau.

Péniblement MM. Coste, Coillot, Bailleul et Billès ont été élus par cinq voix sur neuf.

Maintenant que le premier des

vœux de M. Coste est exaucé, reste à savoir si le second de faire rougir sa boutonnière n'occasionnera pas plus de trage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 25 MILLIONS entièrement versés

Situation au 31 Décembre 1902

Actif

Caisses et banques.....	2.939.799 37
Effets en portefeuille.....	60.846.140 06
Valeurs diverses.....	1.692.091 08
Prêts hypothécaires et sur nantissements.....	5.390.213 64
Comptes courants et correspondants.....	7.868.533 71
Mobilier.....	695.848 80
Immeubles urbains et magasins généraux.....	3.463.163 33
Immeubles ruraux (bâtiments, plantations et exploitations).....	1.563.261 27
Soldes de prix de ventes dus par acquéreurs de terres.....	66
Terrains.....	4.766.729 04
Divers.....	2.168.689 36
Total.....Fr.	91.594.471 66

Passif

Capital.....Fr.	25.000.000 »
Réserves :	
Statutaires 1.189.296 65	
Extraordr. 4.500.000 »	5.792.939 07
Provision pour amortissements et risques en cours.....	668.256 04
Depôts en compte courant	44.154.240 32
Bons de caisse.....	3.586.300 »
Correspondants.....	2.407.927 01
Emprunteurs sur hypothèques et nantissements (leur compte d'effets).....	1.404.558 40
Mandats à payer.....	2.059.640 19
Obligations de la Société Générale Algérienne..	38.928 02
Divers.....	1.325.492 49
Caisse de prévoyance du personnel.....	738.473 04
Dividendes à payer.....	22.910 68
Compte d'ordre.....	539.390 95
Profits et pertes. Report des exercices antérieurs	1.738.992 33
Profits et pertes. Exercice 1901.....	2.116.423 12
Total.....Fr.	91.594.471 66

Robes et Manteaux

Mme V^{ve} DONQUE

TUNIS - 16, Rue d'Angleterre - TUNIS au rez-de-chaussée

Travail Soigné.

A Vendre Pour cause de départ. à Bizerte Grand-Café bien achalandé. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal ou sur les lieux.

PLUS D'INCENDIE

Grenades labbé et hardien-appareils extincteurs automatique système DICK et CH. BLON

Expérimentés et adoptés par le Sapeurs-Pompiers

J. BAUDIN 8, Av. de Paris dépositaire pour la Tunisie

GROS ET DETAIL

LA HERNIE

Guérie par la Méthode Claverie

Cette infirmité qui était considérée comme incurable, car même avec le bistouri on risquait d'estropier le malade sans avoir beaucoup de chances de le soulager, est aujourd'hui radicalement guérie par la nouvelle méthode de M. Claverie, de Paris, qui consiste tout simplement à appliquer sur la tumeur un tampon pneumatique solidement maintenu par des liens élastiques.

Plus d'opération douloureuse si souvent mortelle, plus de ressorts d'acier qui vous martyrisent les reins et qui vous font souffrir plus que la hernie elle-même, plus de gêne, plus de souffrance, plus d'ennuis, plus de tourments.

Aussi toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts etc, ne doivent-elles pas acheter de bandage ni se faire opérer sans avoir vu M. Claverie, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de sa méthode à

Bizerte, Grand Hôtel de France, Vendredi 20 février.

Sousse, Grand Hôtel, Dimanche 22 février.

Tunis, chez M. Carbonnière, Pharmacien, 7, Rue Léon-Roches, Lundi 23, Mardi 24 et Mercredi 25 février.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
11, Avenue de France
TUNIS
Grand Restaurant du Chahmi
Service à la Carte
TUNIS
11, Avenue de France

Broderies et Dessins
11, rue Claker

A LOUER
Pour le premier Moharrem 1321
VASTES ENTREPOTS
S'adresser à M. Vermillet
10, Rue Es-Sadkia 10. — Tunis

L'OXYGÉNÉE CUSEMIER
est la seule ABSINTHE consommée par les gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

AVIS AUX COLONS
M. André Miara, 12, rue des Glaciers tient à la disposition de MM. les Colons des pommes de terre pour semence à des prix défiant toute concurrence.
Pommes de terre de Pertuis et du Nord pour la consommation toujours en magasin.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialement pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes, intubation dans le croup et la diphtérie.

Société Française DES CHAUX ET CEMENTS Du Bou-Kournine (Hammam-Lif) A. BELLINO et Cie
Vente au détail
TUNIS - 14, Rue de Grèce - TUNIS

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Engrais organique riche, pour la culture maraichère et la viticulture prêt à être employé, à céder à prix très modérés, sur place à Tunis, ou rendu à la propriété, au gré de l'acheteur.
S'adresser à l'entrepôt du Domaine POTIN, avenue de Carthage à Tunis.

Demandez dans les Établissements l'Absinthe BERGER
la plus répandue et la meilleure entre toutes.
Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.



A LOUER
Pour la fin de l'année arabe, grand et vaste local actuellement occupé par la Compagnie Algérienne ainsi que les 1^{er} et 2^e étages.
S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hannon, 2.

A vendre à St-Germain 1000^m de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
Sad, au bureau du Journal.

GRAND BAR DE L'UNIVERS
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire; Stéphanini, gérant
Établissement complètement remis à neuf
Consommations de 1^{er} choix.
Liqueurs de marque.

TUNIS-HOTEL
12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 4^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire
Pierre LESCOT
Chirurgien-Dentiste
Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

OMEGA
Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or
Bruxelles 1897
GRAND PRIX
Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Bou-lenger".
D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France - TUNIS

BAINS FRANÇAIS
Entrée rue de Suisse
Entre les rues Es-Sadkia et Holland
Bain simple, 0f. 80; douche, 0f. 50

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au coaltar Saponin Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris se rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.
Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NEE

CE JOURNAL EST COMPOSÉ PAR DES OUVRIERS SYNDIQUÉS.
Le gérant : EM. LACROIX
Imprimerie de la Petite Tunisie

LE MONDE
Je Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locaux et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.

Huile d'olive ex. s. fr. 1 40	d°	fine..... 1 10
d° super... 1 20	d°	demi fine 1 00
	d°	ordinaire 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Étranger

GRAND CAFÉ BELLEVUE
Avenue de la Marine, 57 — TUNIS
EN FACE LE CASINO

Établissement de 1^{er} Ordre Éclairé à l'électricité
BILLARD
Consommations de premier choix — Liqueurs de marque
SALON RÉSERVÉ pour réunions

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE
A LA LUNE
MAISON FRANÇAISE
PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux
sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances.
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie, et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays;
Ordres de Bourse, — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe
Bons de Caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 %.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels).
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. —
Location de Coffres forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ciments Supérieurs Thorrand et C^{ie}
ALLARD, NICOLET & C^{ie}, A VOREPPE (ISÈRE)
Spécialité de Travaux en Ciment
Bassins-citernes, Cuves à vin en ciment armé, Dallages de caves, d'écuries et de magasins, Tuyaux et demi-tuyaux en ciment.

CARREAUX EN CIMENT
Plans et devis franco sur demande.
S'adresser à M. F. THORRAND, rue de Besançon, 17, Tunis.

ENTREPOT GÉNÉRAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
G. GUERRIERA ET SAUCAZ
Portland, du Villard et du Sappey de Grenoble
Bureaux et entrepôts : 24, rue de Portugal.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

MAISON DESPEROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, à nos usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

Messageries Universelles
P. DANA
9, Rue Es-Sadkia, 9 — Tunis

Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VICE-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane

Société Tunisienne d'Approvisionnement
22, Rue d'Italie, TUNIS
Prix fixes marqués en chiffres connus

Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 30 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'administrations.
Nota—Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPECES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis.
Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie

DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Casotomoteur pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis

Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte

Transport des passagers et des marchandises
Le vapeur français Ville-de-Nemours, capitaine Bousquet partira de Marseille pour Tunis direct le mardi 17 février 1903 et repartira de Tunis pour Bône, Philippeville, Cette et Marseille le vendredi 20 février 1903.
Prix des passages pour Bône: 1^{re} classe, 25 fr. avec nourriture port, 10 fr. (sans nourriture).
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence ou la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadkia, Tunis

Eaux Minérales Naturelles Froides
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur, que l'on désire.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises.

ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.

DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du s.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

Belonne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND & C^{ie}
TUNIS — Avenue de Carthage — TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux

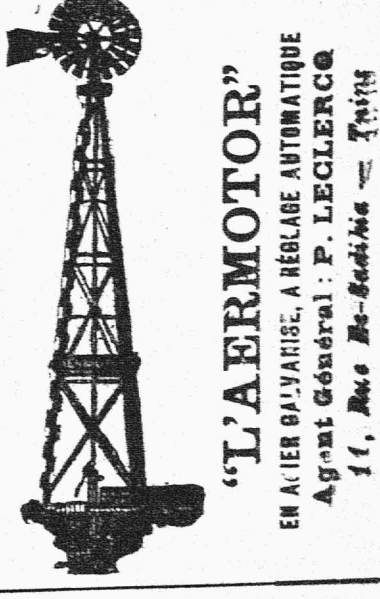
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bal
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE, angle des rues du Marché et Villedon

PHARMACIE MODERNE
J.-M. FATTACCIOLI
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'École Supérieure de Montpellier
TUNIS — 1, Rue de Bône, 1 — TUNIS
FABRICATION DE TOUS LES GRANULES
Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude et au glycérophosphate de chaux

VIN, EAUX-DE-VIE
DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
27, rue d'Italie, TUNIS
Liqueurs de Marque — Livraison à Domicile



USINE du Djebel Bou-Khornine
(HAMMAM-LIF)
CHAUX ET CEMENTS
F. THERMES
DÉPÔT A TUNIS:
6 bis, rue de Hollande, 6 bis
NOTA.— Adresser la correspondance à M. F. THERMES, Hammam-Lif.

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien fondouk au Charbon.
TUNIS

SUPPRESSION DES POMPES et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le **Dessus de Puits de sécurité** qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150 fr paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. MM. L. JONET et C^{ie}, à Raïsmes (Nord)

Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES
fonctionnant à 100 mètres de profondeur
Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs
Ville de PARIS, Exposition de 1900
Membre du Jury, Hors Concours
On demande **DES REPRESENTANTS**

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2% - jusqu'à 18 mois 2% - de 18 mois à 2 ans 2 1/2% - au delà 3%

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une salle spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Crédit Foncier & Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadkia
Agences à Soussse et Bizerte

Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises
Gardes de Titres. — Paiement des coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays
— Location de Coffres forts. —
Changés de monnaies étrangères. —
Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an 3% — 2 à 3 ans 3,12% — 4 ans 4%.
Dépôts à Vue : 2%.

Outillage Agricole & Industrie
BENEDITE & DIDI
28, rue Es-Sadkia (près la gare française)

CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSION
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous les articles sont vérifiés et adaptés aux exigences culturales de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902